

Afférent au Conseil	: 15	Pouvoirs	: 3
En exercice	: 14	Absents excusés	: 3
Présents	: 9	Absents	: 2
Date de convocation	: 12/09/2023	Date d'affichage	: 12/09/2023

L'An deux mil vingt-trois, le mercredi 20 septembre à 19h00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

Etaient présents : Dominique TORCOL - Audrey BON - Pierre-Alain BOURDILLON - Philippe BALANÇON - Christian DOUSSOT - Jérôme DUHANOT - Brigitte DURY - Mickaël MONMUSSON - Valérie PERON

Absents excusés : Gil GONDET pouvoir à Philippe BALANÇON
Arlette COURTY pouvoir à Brigitte DURY
Vincent MICHELET pouvoir à Dominique TORCOL

Absents : Joao PEREIRA DE MOURA
Marie-Christine GAULUET

Secrétaire de séance: Valérie PERON

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

OBJET : AFFOUAGES 2023/2024 : PRIX DU STERE DE BOIS

Après en avoir délibéré Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'arrêter le prix de vente du stère de bois coupé empilé à 7 € le stère.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture
Publication ou notification le

22 SEP. 2023



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Dominique TORCOL